



PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE - SEPTEMBRE 2021

École Lucie Aubrac

L'inscription scolaire concerne les nouveaux arrivants sur la commune et les enfants de 3 ans et plus (demande possible pour les enfants de 2 à 3 ans mais sous réserve de places disponibles en fin d'année scolaire).

Depuis la rentrée 2019, nous appliquons la Loi pour une école de la confiance publiée au JO le 28 juillet 2019 et promulguant l'obligation de scolarisation des enfants de 3 ans et plus. Ainsi, les enfants nés entre le 1er janvier et la date de la rentrée scolaire de l'année civile durant laquelle ils atteignent trois ans intégreront l'école maternelle au début du mois de septembre de l'année considérée.

En conséquence, tous les enfants nés durant l'année civile 2018, qui auront donc trois ans durant l'année civile 2021, seront soumis à l'obligation d'instruction dès la rentrée scolaire de septembre 2021, même s'ils n'atteignent l'âge de trois ans qu'entre septembre et décembre 2021.

IMPORTANT : Il n'y a plus de rentrée échelonnée en janvier pour les moins de 3 ans.

Le dossier est à compléter et à retourner en mairie (58 bis rue Poincaré - 59160 CAPINGHEM) avant le 31 mars 2021.

Les documents à joindre pour l'inscription scolaire sont les suivants :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois OU un justificatif d'achat ou de location (si vous n'habitez pas encore Capinghem mais que vous allez bientôt arriver sur la Ville).
- Carnet de vaccination à jour.
- Livret de famille.
- Extrait de jugement en cas de séparation des parents.
- Courrier explicatif du motif de votre demande en cas de souhait de dérogation (pour les extérieurs à Capinghem uniquement).

À PRÉPARER POUR VOTRE RENCONTRE AVEC LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE : Certificat de radiation de l'école actuelle de votre enfant (seulement si vous arrivez sur la ville et que votre enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement scolaire).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Thibault MILLESCAMPS, responsable Enfance et Jeunesse de la Ville de Capinghem :

- tel : 03 20 10 83 55
- courriel : periscolaire@ville-capinghem.fr

VOTRE ENFANT

CLASSE :
DATE D'ENTRÉE À L'ÉCOLE :
ÉCOLE FRÉQUENTÉE ACTUELLEMENT :

Nom et Prénom :

Date de naissance :/...../..... à

Sexe : Masculin Féminin

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

PARENTS

1 – LA MERE

Nom et prénom de la mère :

Téléphone :

Mail :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

Situation professionnelle : Salarié Indépendant Sans emploi

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

Code postal : Commune :

2 – LE PERE

Nom et prénom du père :

Téléphone :

Mail :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

Situation professionnelle : Salarié Indépendant Sans emploi

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

Code postal : Commune :

3 – VOTRE SITUATION FAMILIALE

Célibataire Concubinage Marié Pacsé Séparé Divorcé Veuf (ve)

En cas de séparation ou divorce, merci d'indiquer le nom du représentant légal de l'enfant :

.....

Avez-vous d'autres enfants scolarisés à l'école Lucie Aubrac ?

Oui Non

Si oui, précisez les noms, prénoms et les classes de vos autres enfants :

.....

.....

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DOSSIER COMPLET

DÉCISION DE M. LE MAIRE

ACCORD REFUS

Motif :

.....

.....

Date de la décision :

Christian MATHON,
Maire de Capinghem

N.B : Cette fiche n'est qu'une pré-inscription administrative. À la suite de l'accord ou du refus de M. le Maire, cette information vous sera communiquée et vous devrez prendre contact avec la directrice de l'école afin de finaliser l'inscription de votre enfant et/ou de vérifier les possibilités pour que votre enfant intègre l'école.